

Les richesses naturelles du mont Rougemont gagnent à être connues ! C'est pourquoi l'Association du mont Rougemont est présente lors de fêtes locales et autres activités publiques afin de sensibiliser les gens présents en partageant ses connaissances sur la montagne.



Pour en savoir plus sur ses richesses naturelles, commencez par les [faits saillants de la montagne](#)

Patrouille

L'Association est également présente sur le terrain afin de renseigner les usagers, les résidents et les propriétaires sur les impacts de leurs activités récréatives sur le milieu naturel (piétinement, érosion, compactage, détournement de cours d'eau, dérangement des espèces, etc.).

Pour le bien du mont Rougemont et pour assurer le respect de la propriété privée, l'Association a mis en place une patrouille sur la montagne.

Le mandat de cette patrouille est de sensibiliser les gens qu'elle rencontre et de veiller à ce que les activités pratiquées par les usagers respectent la propriété privée et le milieu naturel.



Les patrouilleurs informent les usagers et les résidents des quelques consignes à suivre pour conserver la beauté de la nature :

- Profitez des beaux sentiers, demeurez-y.
- Laissez les fleurs dans la nature, vous les admirerez plus longtemps.
- Promenez Toutou en laisse, vous lui éviterez des rencontres indésirables !
- Ramenez vos déchets, comme souvenir !
- Gardez le camping, les feux et la natation pour vos vacances.
- Accédez à la montagne à pied plutôt que sur roues et là où c'est permis !

Randonnée sur roues interdite

Puisqu'il y avait un trop grand nombre de cyclistes et de tout-terrain sur la montagne, la grande majorité des propriétaires du secteur Sud-Ouest ont décidé collectivement d'interdire les roues afin de préserver l'écosystème fragile de la montagne et de s'assurer que les terres des propriétaires ne soient pas endommagées. Les sentiers de VTT et de vélo datent de plusieurs années mais leur accès est maintenant interdit et ces sentiers ne doivent pas être entretenus.

Consultez le site Internet de la [Fédération québécoise des clubs quads](#) pour connaître la localisation des sentiers fédérés ou de l'

[Association pour le développement des sentiers de vélo de montagne](#)

(ADSVMQ) afin de connaître les meilleurs endroits pour pratiquer votre activité sur roues.